Apprendre dans la société de l'information: plan d'action communautaire 1996-1998 dans le domaine de l'éducation

1996/2199(COS) - 22/05/1997

La commission a adopté à l'unanimité la proposition de résolution relative au plan d'action lancé sous forme de communication par l'Exécutif. Tout en se félicitant de l'aspect pragmatique du document à l'examen, le rapporteur, Mme Ahlqvist (PSE,S), s'est penchée sur les problèmes budgétaires soulevés par l'initiative communautaire en question.En effet, si le plan d'action a le mérite d'apporter une "valeur ajoutée" européenne aux initiatives nationales, régionales et locales et d'encourager l'action des Etats membres,en conformité avec le principe de subsidiarité énoncé à l'art.126 du Traité, il ne peut pas disposer d'un budget spécifique, car il corresponds à un plan et non à un programme.Par conséquent,le rapport de la commission relève avec inquiétude la tendance de l'Exécutif à "recibler" ou à réorienter des programmes existants par l'intermédiaire de plans d'action et de livres blancs; en outre, il s'agit dans le cas d'espèce d'affecter les ressources allouées aux programmes éducatifs ou de formation (tel que Socrates, Léonardo...), qui ont été arrêtés dans le cadre de la procédure de codécision; ce qui pose des problèmes institutionnels ultérieurs. Cela explique pourquoi le rapporteur, d'une part, se réjouit du renforcement de la coordination des programmes communautaires concernés,et encourage le recours à la formule des "appels à propositions", de façon à engendrer des économies d'échelle, d'autre part, il n'exclut pas qu'à l'avenir la meilleure façon d'oeuvrer dans ce domaine devienne un programme spécifique, doté d'un budget propre. Quant aux objectifs du plan, Mme le rapporteur craint que l'utilisation des ressources communautaires ne parvienne à créer une "élite" parmi les établissements d'enseignement et surtout que, par cela, l'épanouissement de la société de l'information ne se produise au prix de nouvelles divisions sociales; c'est pourquoi Mme Ahlqvist exhorte à placer les buts éducatifs du plan dans un contexte plus large, comprenant la promotion de la cohésion sociale, la lutte contre l'analphabetisme, l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage des langues... Dans une telle optique,il va de soi que le Parlement soit tout à fait partisan de la démarche suivie par la Commission, lorsqu'elle donne priorité aux écoles primaires et secondaires, plutôt qu'aux établissements scolaires supérieurs. Le rapport souligne également l'importance de l'utilisation ludique des technologies de l'information pour surmonter dès le plus jeune âge les inégalités des conditions de départ entre filles et garçons, étant donné que les premières, vis-à-vis de l'autre sexe, sont encore supposées avoir moins de penchant pour la technique. Plus en général, la Commission est invitée à renforcer la "dimension européenne dans les écoles" dans le sens de faciliter la mise en commun et le partage accrus des compétences et de l'expérience ou des "classes virtuelles" composées d' élèves de plusieurs écoles associés via l'éducation multimédia et, en particulier par le biais d' Internet. Une reforme globale de l'enseignement scolaire doit aller de pair avec cette démarche innovatrice sur le plan de l'ouverture aux nouvelles technologies de l'information: cela comporte, entre autres, la formation et le soutien d' enseignants dans le cadre des fonds structurels, l'interconnexion, pas seulement à l'intérieur des réseaux scolaires existants, mais aussi avec d'autres établissements éducatifs ou culturels, tels que les bibiothèques et les musées; sans négliger, par ailleurs, la vigilance sur l'impact éventuellement négatif des nouvelles technologies dans les écoles, voire les remèdes contre la diffusion, par ces voies, de contenus nocifs aux jeunes. Enfin le rapport de Mme Ahlqvist demande à moyen terme une évaluation approfondie du plan d'action en question et insiste pour une transparence accrue sur les différents volets financiers (parmi lesquels pourrait figurer une partie des crédits découlant de l'augmentation du budget du 4e programme-cadre de RDT),utilisés pour l'interconnexion des écoles et la diffusion de logiciels éducatifs à l'intérieur de l'Union.